



CROS

MAISON DES ASSOCIATIONS

KAVANI BP 20

97600 MAMOUDZOU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES DE LA PERIODE DU

01/01/2017 AU 31/12/2017

**CROS
MAISON DES ASSOCIATIONS
KAVANI - BP 20
974600 MAMOUDZOU**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2017**

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CROS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Subventions

Nos travaux ont consisté à rapprocher la comptabilité avec les éléments justificatifs y afférent.

Nous avons ainsi :

- Rapproché le tableau de suivi des subventions et la comptabilité afin de vérifier la concordance du montant des soldes à recevoir
- Comparé les montants des nouvelles subventions enregistrées sur l'exercice avec les conventions correspondantes
- Vérifier le respect du principe de séparation des exercices en contrôlant les éléments constituant les fonds dédiés et les produits constatés d'avance

Chiffre d'affaires

Nos travaux ont notamment consisté à contrôler l'évaluation du chiffre d'affaires.

Nous avons ainsi :

- Analysé les variations du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent
- Appréhendé la correcte imputation du chiffre d'affaires
- Réalisé un sondage sur les factures y afférent
- Vérifier le respect du principe de séparation des exercices en contrôlant les éléments constituant les produits constatés d'avance

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports moral, d'activité et financiers



du comité de direction et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

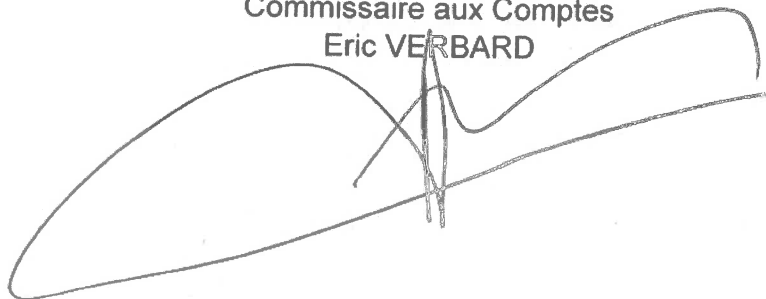


falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Denis le 14 Avril 2018

Commissaire aux Comptes
Eric VERBARD

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping loops and a central vertical stroke, positioned below the printed name.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Concessions, Brevets et droits similaires	8 652	8 652		684	684- 100.00-
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	346 046	122 435	223 611	198 672	24 938 12.55
	Immobilisations en cours				35 746	35 746- 100.00-
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	8		8	8	
	Total I	354 706	131 088	223 618	235 109	11 491- 4.89-
	Comptes de liaison Total II					
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes				24 000	24 000- 100.00-
Comptes de Régularisation	Créances (3)					
	Créances usagers et comptes rattachés	171 396		171 396	10 871	160 524 NS
	Autres créances	82 064		82 064	140 260	58 196- 41.49-
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	327 668		327 668	403 933	76 265- 18.88-
	Charges constatées d'avance (3)	1 565		1 565	817	749 91.69
	Total III	582 693		582 693	579 881	2 813 0.49
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		937 399	131 088	806 312	814 990	8 678- 1.06-

RSM OI

Espace Tarani Local N°
95 Chemin Pente Sassy

806 312 440 SAINT ANDRÉ

☎ : 0262 21 62 90 - Fax : 0262 21 70 698 678-
Siret : 487 540 536 00025 - Ape : 6920Z

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	243 678		236 940		6 738	2.84
	Ecart de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	57 008		6 738		63 746	946.06
	Autres fonds associatifs						
FONDS DÉDIÉS	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
	Ecart de réévaluation						
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	63 064		70 678		7 615	10.77
	Provisions réglementées						
	Droit des propriétaires						
	Total I	249 733		314 356		64 623	20.56
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés sur autres ressources	133 315		324 618		191 303	58.93
	Total III	133 315		324 618		191 303	58.93
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	16		16			
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 310		67 060		55 751	83.13
	Dettes fiscales et sociales	27 303		14 810		12 493	84.36
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	3 123		3 130		6	0.20
	Instruments de trésorerie						
	Total IV	423 263		176 016		247 247	140.47
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	381 511		91 000		290 511	319.24
	Total IV	423 263		176 016		247 247	140.47
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	806 312		814 990		8 678	1.06

RSM OI
Espace Tarani Local N°1
95 Chemin Pente Sassy
97440 SAINT ANDRÉ
Tél : 0262 21 62 90 - Fax : 0262 21 70 69
Siret : 487 540 536 00025 - Ape : 6920Z

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	204 542		161 080		43 462	26.98
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	255 309		383 917		128 608	33.50
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	7 253		44 855		37 602	83.83
Collectes						
Cotisations	1 808		19 574		17 765	90.76
Autres produits	2 500		1 576		924	58.63
Total I	471 412		611 001		139 589	22.85
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	257 627		241 101		16 526	6.85
Impôts, taxes et versements assimilés	929		495		434	87.68
Salaires et traitements	165 350		83 421		81 929	98.21
Charges sociales	24 631		13 316		11 315	84.98
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	32 292		23 273		9 019	38.75
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	90		1		89	NS
Total II	480 918		361 606		119 312	33.00
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	9 506		249 395		258 901	103.81
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

RSM OI
Espace Tarani Local N°1
95 Chemin Pente Sassy
97440 SAINT ANDRÉ
☎ : 0262 21 62 90 - Fax : 0262 21 70 69
Siret : 487 540 536 00025 - Ape : 6920Z

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 071		1 576	505	32.03
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		1 071		1 576	505	32.03
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		1 071		1 576	505	32.03
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		8 435		250 971	259 406	103.36
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		7 615		7 615		
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		7 615		7 615		
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		644			644	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII		644			644	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		6 971		7 615	644	8.46
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		480 098		620 192	140 094	22.59
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		481 563		361 606	119 956	33.17
Solde intermédiaire		1 464		258 586	260 050	100.57
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		77 771		72 770	5 001	6.87
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		133 315		133 315	191 303	58.93
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		57 008		63 746	63 746	946.06

RSM OI
 Espace Tarani Local N°1
 95 Chemin de la Pente Sassy
 97440 SAINT ANDRÉ
 ☎ : 0262 21 62 90 - Fax : 0262 21 70 69
 Siret : 487 540 536 00025 - Ape : 6920Z

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

page

Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	11

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Tableau de variation des fonds associatifs	13
Tableau de suivi des fonds dédiés	13
Evaluation des immobilisations corporelles	14
Evaluation des amortissements	14
Charges à payer	14
Détail des produits constatés d'avance	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

RSM OI

Espace Tarani Local N°1
95 Chemin Pente Sassy
97440 SAINT ANDRÉ

☎ : 0262 21 62 90 - Fax : 0262 21 70 69
Siret : 487 540 536 00025 - Ape : 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

RSM OI
Espace Tarani Local N°1
95 Chemin Pente Sassy
97440 SAINT ANDRÉ
☎ : 0262 21 62 90 - Fax : 0262 21 70 69
Siret : 487 540 536 00025 - Ape : 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	8 652		
Installations générales agencements aménagements divers	191 715		43 386
Matériel de transport	26 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	71 784		18 716
Immobilisations corporelles en cours	35 746		33 595
TOTAL	325 245		95 697
Prêts, autres immobilisations financières	8		
TOTAL	8		
TOTAL GENERAL	333 905		95 697

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			8 652	8 652
TOTAL			8 652	8 652
Installations générales agencements aménagements divers			235 100	235 100
Matériel de transport			26 000	26 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 555	84 946	84 946
Immobilisations corporelles en cours		69 340		
TOTAL		74 896	346 046	346 046
Prêts, autres immobilisations financières			8	8
TOTAL			8	8
TOTAL GENERAL		74 896	354 706	354 706

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	7 969	684		8 652
TOTAL	7 969	684		8 652
Installations générales agencements aménagements divers	48 726	16 258		64 985
Matériel de transport	15	5 200		5 215
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 086	10 150		52 236
TOTAL	90 827	31 608		122 435
TOTAL GENERAL	98 796	32 292		131 088

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	684				
TOTAL	684				
Instal.générales agenc.aménag.divers	16 258				
Matériel de transport	5 200				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 150				
TOTAL	31 608				
TOTAL GENERAL	32 292				

RSM OI

Espace Tarani Local N°1
95 Chemin Pente Sassy
97440 SAINT ANDRÉ

☎ : 0262 21 62 90 - Fax : 0262 21 70 69
Siret : 487 540 536 00025 - Ape : 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	236 940		6 738		243 678
Réserves :					
Report à nouveau			6 738	6 738	
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 738	63 746			57 008
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	70 678		28 208	35 823	63 064
Provisions réglementées					
TOTAL I	314 356	63 746	41 684	42 561	249 733

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
FD FORMATION DIRIGEANTS	14 220	14 220			14 220
SPORT AU FEMININ 2015	6 172	6 172			6 172
CNDS JTM 2015	12 206	12 206	6 694		5 512
FETE DU SPORT CNDS 16	10 000	10 000			10 000
SPORT EN ENTREPRISE	4 000	4 000			4 000
CON DEP JOI	125 490	4 635	4 635		
SPORTIF L ANNEE	3 000	3 000	3 000		
FOND SESAME	19 079	7 358	7 358		
MEDECINE SPORTIVE	19 710	19 710			19 710
GALA ARTS MARTIAUX	5 000	5 000			5 000
SUBV ATLETISME	2 067	999			999
FORMATION BP JEPS 4UC	70 000	46 831	44 598		2 233
DOPAGE CJSOI	1 500	1 191	835		356
PREQUALIF	88 678	88 678	88 678		
PROJET STRUCTURANT	106 702	106 702	106 702		
FORMATION LAICITE	3 000	3 000	1 000		2 000
SPORT 2018	17 000	17 000			17 000
WALKING FOOTBALL	25 000	25 000			25 000
DJSCS SPORTIF DE L ANNEE	1 500	1 500			1 500
SESAM 16 BPJEPS 10 UC	56 040	4 101			4 101
SESAM 17 BP 10UC	4 317	4 317			4 317
CNDS JTM BASKET	16 100	16 100	9 905		6 195
DJSCS SPORTIF DE L ANNEE	3 000	3 000			3 000
DJSCS SPORTIF DE L ANNEE	2 000	2 000			2 000
TOTAL	615 781	406 720	273 405		133 315

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des

RSM OI
Espace Tarant Loza
955 Chemin de la Piste
97440 SAINT ANDRE
☎ : 0262 21 62 90 - Fax : 0262 21 70 69
Siret : 487 540 536 00025 - Ape : 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 15 ANS
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 500
Dettes fiscales et sociales	15 295
Total	19 811

RSM OI
Espace Tarani Local N°1
95 Chemin Pente Sassy
97440 SAINT ANDRÉ
☎ : 0262 21 62 90 - Fax : 0262 21 70 69
Siret : 487 540 536 00025 - Ape : 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
70000€ 2018 10 UC	14 000		
70000€2018 10UC	14 000		
FORM BP JEPS 10UC	44 894		
FORM BPJEPS 4 UC 133000€	99 849		
PROJET STRUCTURANT	124 335		
CDM 2017 JOI 2023	45 933		
CDM 2017 SPORTIF ANNEE	1 500		
DSCJ 123 SPORT 18	17 000		
DSCJ 123 JEUNESSE 18	20 000		
Total	381 511		

RSM OI
Espace Tarani Local N°1
95 Chemin Pente Sassy
97440 SAINT ANDRÉ
☎ : 0262 21 62 90 - Fax : 0262 21 70 69
Siret : 487 540 536 00025 - Ape : 6920Z